

FERCO
SAS au capital de 210.000 €
Siège social : 150, Boulevard Masséna
75013 - PARIS
652 041 146 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES &
EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2025**
Décisions Extraordinaires

L'an deux mille vingt-cinq,
Le lundi trente juin, à 20 heures,

Monsieur Jean-Christophe FORESTIER, Président de la Société FERCO INVEST, Associée unique de la Société **FERCO**, Société par Actions Simplifiée au capital de 210.000 €uros, divisé en 12.000 actions de 17,50 €uros chacune, a pris les décisions mises à l'ordre du jour :

[.../...]

- ✓ Point sur les mandats du Président, membres du Comité de Surveillance et Directeurs généraux Délégués
- ✓ Refonte des statuts
- ✓ Modifications des organes de direction : Nomination d'un Président et Président de Comité de Direction, nomination des Membres du Comité de Direction et nomination de Directeurs Généraux
- ✓ Pouvoirs pour les formalités

[.../...]

QUATRIEME DECISION

L'associée unique constate que le mandat du **Président** de **M. Jean-Christophe FORESTIER** arrive à expiration et décide de le renouveler dans ses fonctions de Président pour une nouvelle période de six (6) années, soit jusqu'à l'issue l'assemblée qui sera tenue dans l'année 2031 appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2030.

L'associée unique profite de procéder à la modification de l'adresse de M. Jean-Christophe FORESTIER, en sa qualité de Président, sur le K bis qui demeure désormais au : ***** - *****.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique constate que les mandats suivants prennent fin à l'issue de cette assemblée, à savoir :

JCF
JCF

- le mandat de M. Jean-Christophe FORESTIER dans ses fonctions de Président du Comité de Surveillance
- le mandat de M. Fabien CHAPELLE dans ses fonctions de Membre du Comité de Surveillance
- le mandat de M. Sébastien LOMBARD dans ses fonctions de Membre du Comité de Surveillance
- le mandat de M. Fabien CHAPELLE dans ses fonctions de Directeur Général Délégué
- le mandat de M. Sébastien LOMBARD dans ses fonctions de Directeur Général Délégué
- le mandat de M. Olivier DURAND dans ses fonctions de Directeur Général Délégué

et, décide de ne pas procéder aux renouvellements desdits mandats.

L'associée unique prend acte que M. Olivier DURAND, qui est également Membre du Comité de Surveillance et dont le mandat se termine le 31 décembre 2028, a donné sa démission pour mettre fin à son mandat de Membre du Comité de Surveillance, à compter de ce jour, afin de procéder à la réorganisation des organes de direction et à la refonte des statuts de la société.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

SIXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président et Comité de Surveillance, décide de modifier les organes de Direction de la société et de modifier, pour ce faire, les statuts.

En conséquence de quoi, l'associée unique décide de procéder à une refonte des statuts et adopte article par article, puis dans son ensemble, les nouveaux statuts.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

SEPTIEME DECISION

En conséquence des décisions extraordinaires précédentes, l'associée unique décide de nommer :

✓ en qualité de **Président du Comité de Direction** :

M. Jean-Christophe FORESTIER

Né le 15 mai 1981 à Paris 14^{ème}

Demeurant au : *****

De nationalité française

Et ce à compter de ce jour, et pour une période de six (6) années, soit jusqu'à l'issue l'assemblée qui sera tenue dans l'année 2031 appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2030.

*JCF
JCF*

✓ en qualité de **Membres du Comité de Direction** :

M. Jean-Christophe FORESTIER

Né le 15 mai 1981 à Paris 14^{ème}

Demeurant au : *****

De nationalité française

M. Olivier DURAND

Né le 13 juin 1970 à Bourges (18)

Demeurant au : *****

De nationalité française

M. Fabien CHAPELLE

Né le 21 novembre 1981 à Paris 14^{ème}

Demeurant au : *****

De nationalité française

M. Sébastien LOMBARD

Né le 22 octobre 1978 à Metz (57)

Demeurant au : *****

De nationalité française

Et ce à compter de ce jour, et pour une période de six (6) années, soit jusqu'à l'issue l'assemblée qui sera tenue dans l'année 2031 appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2030.

✓ en qualité de **Directeurs Généraux** :

M. Olivier DURAND

Né le 13 juin 1970 à Bourges (18)

Demeurant au : *****

De nationalité française

M. Fabien CHAPELLE

Né le 21 novembre 1981 à Paris 14^{ème}

Demeurant au : *****

De nationalité française

M. Sébastien LOMBARD

Né le 22 octobre 1978 à Metz (57)

Demeurant au : *****

91390 - WISSOUS

De nationalité française

Et ce à compter de ce jour, et pour une période de six (6) années, soit jusqu'à l'issue l'assemblée qui sera tenue dans l'année 2031 appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2030.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

10/11
10/11

HUITIEME DECISION


L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt, toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions adoptées.

L'associée unique en profite également pour procéder à la modification de la forme juridique de la société sur le K bis qui est incomplète, à savoir l'ajout de la mention SAS « à associé unique ».

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

☺ ☺

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, le présent procès-verbal a été signé par le Président et l'Associée unique, après lecture.



M. Jean-Christophe FORESTIER
Président



Société FERCO INVEST
Représentée par M. Jean-Christophe FORESTIER
Associée unique